# LE RÉCAP' DE LA SEMAINE

- Après une semaine pascale relativement calme, les marchés d'actions sont repartis de l'avant, à l'image des places européennes, qui ont surperformé au cours de la semaine écoulée. L'indice CAC 40 a atteint un plus haut historique en séance, à 7 533 points, sous l'impulsion de LVMH et Hermès qui représentent ensemble 16% de sa capitalisation boursière et qui enregistrent une progression hebdomadaire de respectivement 7,7% et 5,5%, portée par des publications de résultats meilleurs que prévus au titre du premier trimestre.
- Les ventes de LVMH ont progressé de 17 % par rapport à celles du 1<sup>er</sup> trimestre 2022, profitant notamment d'un rebond en Chine (+30%), qui pourrait s'amplifier au 2<sup>ème</sup> trimestre et ainsi compenser un éventuel ralentissement de la demande aux Etats-Unis. Plus globalement, le relatif optimisme des intervenants sur les publications de résultats à venir a largement bénéficié aux valeurs cycliques alors que les financières ont été soutenues par les bons chiffres des grandes banques américaines.
- Au niveau macro-économique, les risques pesant sur la dynamique des prix restent équilibrés au regard des dernières données publiées. Sans signaler de surchauffe, le dernier rapport sur l'emploi aux Etats-Unis demeure solide avec 236 000 créations de poste en mars et un taux de chômage en léger recul, à 3,5%. Toutefois, la croissance des salaires nominaux a ralenti pour s'établir à 4,2 % sur un an, son plus bas niveau depuis mars 2021. Dans le même temps, l'indice global des prix à la consommation a vu sa progression ralentir à 5% sur un an tandis que la hausse des prix de base se maintient à 5,6% avec pour élément favorable une moindre contribution des loyers et des services. Les « minutes » du dernier comité de politique monétaire de la Fed révèlent également un partage des opinions sur la conduite à venir de la politique monétaire. Pour l'heure, une dernière hausse des Fed funds de 25 pb à l'occasion du prochain FOMC semble faire consensus ce qui n'a pas empêché le dollar de continuer à s'affaiblir vis-à-vis de l'euro.
- ► Enfin, le marché action japonais s'est distingué (+3,5% sur la semaine) en réaction au discours accommodant prononcé par Kazuo Ueda à l'occasion de sa prise de fonction en tant que gouverneur de la banque centrale.

# LES PERFORMANCES

Evolution denuis

ACTIONS (points)	14/04/2023	Evolution depuis			
		1 semaine	début d'année		
CAC 40	7 520	2,7%	16,2%		
EURO STOXX 50	4 391	1,9%	15,7%		
S&P 500	4 138	0,8%	7,8%		
NASDAQ	12 123	0,3%	15,8%		
FOOTSIE 100	7 872	1,7%	5,6%		
NIKKEI 225	28 493	3,5%	9,2%		
MSCI EM	1 000	1,4%	4,7%		
MSCI WORLD	2 826	1,3%	8,6%		
TAUX (%) & VARIATION (points de base)					
ESTER	2,90	-1	101		
EURIBOR 3M	3,18	10	104		
OAT 10ANS	2,94	23	-17		
BUND 10ANS	2,43	25	-13		
T-NOTE 10ANS	3,52	11	-36		
DEVISES & MATIERES PREMIERES (\$)					
EUR / USD	1,11	1,6%	3,7%		
OR	2 004	-0,2%	9,9%		

## LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

86,6

-4,8%

**BRENT** 

La contraction anticipée des bénéfices des entreprises du S&P 500 au T1 2023

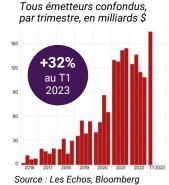
Sur la même période, le consensus Refinitiv I/B/E/S anticipe une progression moyenne des chiffres d'affaires de 1,7% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2022. Pour l'heure, 93% des 30 sociétés ayant déjà publié leurs résultats ont excédé les attentes en terme de bénéfices (+13% en moyenne) et deux tiers en terme de chiffres d'affaires (+2,5%). En Europe (indice Stoxx 600), le consensus table sur une stagnation des bénéfices et une progression de 1,7% des revenus.

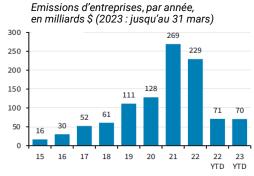


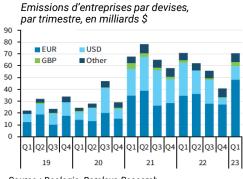
# LE FOCUS DE LA SEMAINE : LES ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS VERTES AU PLUS HAUT

- Au 1<sup>er</sup> trimestre, les émissions d'obligations vertes (*green bonds*) ont atteint le montant record de **164 milliards de dollars à l'échelle mondiale, en progression de 32% par rapport au T1 2022**.
- La hausse provient des émetteurs souverains tandis que les émissions d'entreprises se sont stabilisées. Ces dernières sont **essentiellement réalisées en euros** (68%) **par des entreprises de la zone euro** (50%).
- Servant spécifiquement à financer des projets environnementaux, les obligations vertes ont représenté 21% des nouvelles émissions en euros réalisées par les entreprises au 1er trimestre.

#### LES ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS VERTES







Source: Dealogic, Barclays Research

Source: Dealogic, Barclays Research



Gérante obligataire chez VEGA IM, Saïdé El Hachem investit en obligations vertes dans le cadre des fonds VEGA Euro Spread et VEGA Euro Rendement ISR, dont elle assure la gestion. Elle témoigne de la montée en puissance de ce type d'actifs dans les portefeuilles de gestion.

# Quelle est ta perception des obligations vertes?

Ces instruments de dette sont utilisés par les entreprises pour orienter progressivement leurs investissements en faveur de la protection de l'environnement. Côté investisseurs, ils améliorent la notation extra-financière des portefeuilles, permettant ainsi à certains secteurs ou émetteurs relativement mal considérés sur la dimension ESG d'entrer plus largement dans les allocations.

### Investir en obligations vertes se justifie-t-il d'un point de vue financier?

De manière générale, les obligations vertes se négocient relativement plus chères que des obligations traditionnelles aux caractéristiques équivalentes, que ce soit sur les marchés primaire ou secondaire, en raison notamment de l'engouement généralisé des investisseurs pour ce type d'émissions. Ceci dit, la prise en compte du risque environnemental devient de plus en plus incontournable dans l'analyse crédit compte tenu des enjeux financiers que peuvent induire une éventuelle controverse, au même titre que la gouvernance dont l'importance a été mise en exergue dans de nombreux cas emblématiques comme Volkswagen, Casino ou Steinhoff. Dès lors, le coût financier est à relativiser et doit s'évaluer dans une analyse rendement/risque plus globale.

#### **VEGA INVESTMENT MANAGERS ET LES OBLIGATIONS VERTES**

Part des obligations vertes dans certains OPC et services de délégation de gestion de VEGA IM (en % de l'actif). Source : VEGA IM

OPC	Exposition Taux	Part des Obligations vertes au 31/03/2023
VEGA Obligations ISR	100%	28%
VEGA Euro Spread	100%	19%
VEGA Patrimoine ISR	40% - 70%	21%
VEGA Euro Rendement ISR	60% - 100%	14%

<b>Délégation de gestion</b> Exemple du profil Equilibre	Exposition Taux	Part des Obligations vertes au 31/03/2023
GEDEL Equilibre	50% - 80%	4%
OG Equilibre	50% - 80%	6%
GSM Modélisée Equilibre	50% - 80%	5%
GSM Perso. Equilibre	50% - 80%	5%





#### **AVERTISSEMENTS**

Le présent document a un caractère confidentiel. Il est réservé à l'usage strictement personnel de son destinataire et ne peut pas être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne doit pas être reproduit, distribué ou publié en totalité ou en partie, sans autorisation préalable et écrite de VEGA Investment Managers. Ce document est produit à titre purement informatif et peut être modifié à tout moment sans préavis. Il ne saurait en aucun cas constituer une recommandation personnalisée d'investissement, une sollicitation ou une offre, en vue de la souscription à un produit ou à un instrument financier. Ce document a été réalisé sur la base de données financières et/ou conjoncturelles valables à un instant donné et émanant de sources extérieures à VEGA Investment Managers qui ne saurait en garantir l'exhaustivité, la pertinence ou la parfaite exactitude II appartient donc au destinataire de les vérifier par lui-même ou à l'aide de ses conseils habituels. La responsabilité de VEGA Investment Managers ne saurait être engagée à quelque titre que ce soit en raison des informations contenues dans le présent document ou de l'utilisation qui pourrait en être faite. Tout investissement peut être une source de risque financier et doit être apprécié attentivement au regard de la situation financière, juridique et fiscale ainsi qu'aux objectifs en matière de placement ou de financement de chaque investisseur. Ce dernier est invité s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables ou tous autres professionnels compétents. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement l'ensemble des documents règlementaires tenus à disposition de l'investisseur. La responsabilité de VEGA Investment Managers ne saurait être engagée en cas de pertes, notamment financières, résultant d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans ce document. Il est également rappelé que tout investissement sur les marchés financiers peut être soumis à des fluctuations de cours à la hausse comme à la baisse pouvant se traduire par une perte plus ou moins importante du capital investi sur des durées plus ou moins longues. Par ailleurs, les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

**VEGA Investment Managers** – 115, rue Montmartre, CS 21818 75080 Paris Cedex 02 Société anonyme au capital de 1 957 688,25 euros -353 690 514 RCS Paris Société de gestion de portefeuille, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro GP 04000045